

Une première dans le monde, les femmes représentent une large majorité au Parlement rwandais. Les nombreuses dispositions mises en place dans le pays pour l'égalité hommes-femmes semblent porter leurs fruits. Le pays est entré dans l'histoire depuis ce 18 septembre, lors des élections législatives, en installant une domination féminine à l'Assemblée nationale.

Inspiré par les défenseurs de la cause féminine, réalisé par la population rwandaise. Depuis quelques jours, le pays conforte sa place dans l'histoire, en élisant plus de femmes que d'hommes à l'Assemblée nationale. A vrai dire, ce n'est pas une première au Rwanda, puisque, depuis 2008, le pays s'est classé comme le seul au monde où l'Assemblée était majoritairement féminine. Ces nouvelles élections législatives sont venues reconforter une tendance déjà connue au Rwanda. Avec plus de domination des femmes qui occuperont 51 des 80 sièges de députés, soit 63,75%, contre 56,3 lors de la précédente chambre.

Avantage aux femmes

A l'issue des élections législatives qui ont eu lieu entre le 16 et le 18 septembre au Rwanda, les femmes représentent désormais près de deux tiers des parlementaires. Cette prédominance féminine installe le Rwanda au premier rang du classement mondial de l'UIP (Union Interparlementaire) des femmes au Parlement. Une place que le pays occupait déjà depuis 2008, quand le Parlement comptait 56,3 % de sièges qui étaient détenus par des femmes, contre près de 64% aujourd'hui.

Cette supériorité féminine n'est pas tout à fait un hasard, car elle est due en partie à « une spécificité du système électoral rwandais », qui accorde 24 sièges à des femmes choisies au préalable sur des principes non partisans, par des collègues et conseils aux niveaux national et local. Ce système de quotas réserve donc 30% des sièges du Parlement aux femmes. Autre avantage accordé aux femmes, leurs noms sont inscrits en haut des listes électorales établies dans le cadre du « système de représentation proportionnelle ».

Mais les deux derniers scrutins ont démontré aussi que les femmes savent se faire entendre, et que la population rwandaise compte sur elles. Ainsi, elles ont conquis 27 des 53 sièges réservés aux partis politiques, attribués au suffrage universel.

Le FPR dominant

Autre caractéristique de ces Législatives, le FPR du Président Paul Kagame, au pouvoir depuis l'ère post-génocide de 1994, est réconforté par ses 76,22% des voix. Il obtient 41 des 53 sièges débattus par les partis politiques, selon la NEC (National Electoral Commission). Le Parti social-démocrate (PSD) obtient 13,03, et le Parti libéral (PL) 9,29%, les seuls partis ayant franchi la barre des 5%. Les deux partis sont membres du gouvernement, donc affiliés à la politique du FPR.

Ces résultats obtenus par les femmes rwandaises ravissent les féministes, et nombreux Rwandais qui considèrent cette hégémonie féminine comme une consolation dans ce pays où les attentes cordiale et politique ont souvent été bafouées. Selon Zeina Hila, chargée du programme sur les questions d'égalité entre hommes et femmes à l'UIP : « ces résultats attestent d'une volonté politique de mettre les femmes sur un pied d'égalité avec les hommes dans la représentation politique, mais aussi d'une forte présence des femmes dans le paysage politique ».

En effet, depuis le génocide de 1994 qui a fait plus d'un million de morts au Rwanda, de nombreuses institutions et politiques ont été révisées pour donner une place aux femmes. Aujourd'hui, elles peuvent désormais donner de la voix depuis l'hémicycle parlementaire.

Source: AFRIK.COM